



PIECES NÉCESSAIRES (dossier à rendre complet le jour de l'inscription)

- Demande d'inscription CERFA n°14681*02
- Contrat de formation Bateau école / élève signé

Timbre fiscal si code à partir de juin 2022 :

- 1 timbre fiscal de 78€ correspondant au droit de délivrance du permis (numérique à acheter sur internet ou dans un tabac)
- Pour le passage du code vous devrez régler la somme de 30 euros par option à un centre d'examen agréé (Comme pour le code voiture, la poste, sgs, etc...)
<https://timbres.impots.gouv.fr/index.jsp>
- Certificat d'aptitude physique CERFA n°14673*01 (Médecin français, européen ou suisse)
- Photocopie de pièce d'identité en cours de validité (carte identité ou passeport). **Pour les personnes de nationalité Suisse copie du passeport de préférence.**
- 1 Photo d'identité réglementaire et couleur
- Règlement par chèque, espèces correspondant au montant de la formation
- Photocopie du permis côtier (pour celles et ceux qui s'inscrivent à la formation au permis hauturier)

Votre inscription au permis bateau doit être enregistrée auprès des services de l'administration, c'est pourquoi, un dossier incomplet, illisible ou avec un délai dépassé ne pourra être enregistré